

Règlement Tombola 4 Jours de Dunkerque

Dans le cadre de l'étape « Ardres-Dunkerque » des 4 Jours de Dunkerque qui se déroulera le dimanche 8 mai 2022, la ville d'Ardres et l'association « Ardres Animations » organisent une tombola.

La tombola sera organisée du jeudi 05 à 09h jusqu'au dimanche 08 mai 2022 à 12h30.

Des bulletins seront disponibles dans les commerces d'Ardres ainsi qu'à la Mairie d'Ardres aux horaires d'ouverture.

Une urne sera située à l'accueil de la Mairie les jeudi 05 et vendredi 06 mai, dans la boîte aux lettres de la Mairie le samedi 07 mai puis sur le podium des 4 jours de Dunkerque situé sur le Champ de Foire à Ardres le dimanche 08 mai.

La tombola est ouverte à tous à la condition qu'un seul bulletin par famille soit glissé dans l'urne.

Le tirage au sort désignera les vainqueurs le dimanche 08 mai 2022 à partir de 12h45.

Pour remporter son lot, le/la participant(e) devra être présent(e) lors du tirage au sort. En cas d'absence, le lot sera remis en jeu de suite.

Il sera nécessaire de justifier de son identité en présentant une Carte Nationale d'Identité, un passeport ou un permis de conduire.

Le bulletin d'inscription devra renseigner les nom, prénom, adresse, numéro de téléphone.

La tombola se compose de nombreux lots dont un gros lot qui est un vélo d'une valeur de 1200€ (bon d'achat valable chez les « Cycles Levasseur »).